

# LA FSU

## LE PLUS GRAND CONGRÈS

**Syndicalement** VÔTRE

JOURNAL DE LA FSU TERRITORIALE

N° 63 | NOVEMBRE 2021







**LOI DE DESTRUCTION DE LA FONCTION PUBLIQUE...  
RÉFORME DES RETRAITES...**

**NE LAISSONS PAS  
NOS CONQUIS SOCIAUX  
PARTIR EN FUMÉE!**



**L**e 10<sup>e</sup> congrès national de la FSU se tiendra à Metz du 31 janvier au 4 février 2022. Le temps est donc venu de préparer ce moment important de la vie de la fédération.

Toutes et tous les adhérent-es sont appelés à voter directement sur le rapport d'activité des trois dernières années. Ce rapport est l'aboutissement d'un travail de synthèse entre des approches diverses. Cependant, sur deux points, des «fenêtres» expriment des appréciations différentes. Vous aurez donc à choisir entre ces deux fenêtres A ou B puis à voter sur

l'ensemble du rapport. Vous aurez également à choisir entre cinq textes d'orientation et listes de tendances. Les instances de la FSU (congrès, conseil et bureau fédéral...) sont composées en tenant compte de ce vote. Le SNUTER est aujourd'hui le troisième syndicat de la FSU en nombre d'adhérent-es.

Le congrès fédéral de février 2022 sera l'occasion de porter la voix des territoriaux dans la FSU, et de rappeler ces enjeux à l'ensemble des composantes de la fédération.

Il nous faut donc nous impliquer activement et voter! ■

EDITORIAL

LE CONGRÈS FÉDÉRAL  
DE FÉVRIER 2022  
SERA L'OCCASION DE PORTER  
LA VOIX DES TERRITORIAUX  
DANS LA FSU,  
ET DE RAPPELER CES ENJEUX  
À L'ENSEMBLE  
DES COMPOSANTES  
DE LA FÉDÉRATION.



# ÉLECTIONS FÉDÉRALES

# Votez... et faites

# DU 4 NOVEMBRE AU 25 NOVEMBRE

## CONGRÈS FÉDÉRAL 2022

**L**e 10<sup>e</sup> congrès de la FSU se tiendra à Metz, dans la semaine du 31 janvier au 4 février 2022. Voir à ce sujet le dernier *Syndicalement VÔtre*: un article y est consacré!

Moment important dans la vie d'une organisation syndicale démocratique et parce que la FSU est attachée à la consultation directe des adhérents de ses syndicats, dont le SNUTER-FSU, vous avez reçu un premier journal *POUR* vous invitant à **voter du Jeudi 4 novembre au jeudi 25 novembre 2021** pour vous prononcer sur le rapport d'activité et pour une des tendances structurant la vie démocratique et le fonctionnement de la FSU. Ce *POUR spécial congrès* est à conserver précieusement. Il comprend le rapport d'activité, les «deux fenêtres» et les textes d'orientation des différentes tendances.

Chacune et chacun d'entre nous est donc appelé-e à participer à ce scrutin fédéral afin de donner à la FSU toute sa légitimité. Ce n'est pas une affaire de spécialiste, tou-tes les adhérent-es peuvent, doivent prendre leur place dans ce processus.

**Toutes et tous les adhérent-es sont appelé-es à voter directement sur le rapport d'activité** des trois dernières années. Ce rapport est l'aboutissement d'un travail de synthèse entre des approches diverses. Mais les «fenêtres» expriment des appréciations différentes: il faut voter pour l'une ou l'autre (deux fois).

Chacun-e doit aussi voter pour l'une ou l'autre des cinq «tendances» qui se proposent au vote des adhérents de la FSU. Les listes des tendances et leur profession de foi sont jointes au SV.

### MODALITÉS DE VOTE

Vous trouverez ci-joint dans le présent SV «spécial élection» le matériel de vote que vous devez envoyer par La Poste entre le 4 et le 25 novembre. Ce matériel comprend une enveloppe T blanche,

une enveloppe de couleur bleue dans laquelle vous glisserez le bulletin de vote.

Pour résumer: vous aurez donc à choisir à travers le bulletin de vote

Vote 1: la tendance de votre choix

Vote 2: rapport d'activité

Vote 3: entre les deux fenêtres option A ou B du RA (attention vous votez 2 fois car l'une des fenêtres se trouve p 8, l'autre p 11).

**En tout il y a donc 4 votes**: le Rapport d'activité, les deux fenêtres et la tendance.

Après avoir rempli votre bulletin de vote, pliez-le et glissez-le dans la petite enveloppe de couleur. Insérez celle-ci dans la grande enveloppe T.

**N'oubliez pas de compléter au dos de l'enveloppe T**: votre nom, prénom et département de votre syndicat local, signez l'enveloppe à l'emplacement prévu (à défaut de signature votre vote ne pourra pas être pris en compte).

Votre vote doit nous parvenir à l'adresse du SNUTER aux Lilas, elle est déjà indiquée et pas besoin de timbre: c'est déjà fait avec l'enveloppe T. À la FSU, ce sont les adhérent-es qui décident du fonctionnement et de l'orientation de la fédération: un outil de démocratie qui est un élément fondamental de la FSU.

### LES CONGRÈS DÉPARTEMENTAUX

Les congrès départementaux se tiendront sur la période **du 9 au 17 décembre 2021 et du 3 au 20 janvier 2022**.

Tout comme pour le vote, la participation du plus grand nombre à cette étape de la construction démocratique de nos orientations et nos propositions pour l'avenir est indispensable.

Les congrès départementaux préparatoires au congrès national vont débattre de quatre grands thèmes:

**Thème 1**/ Éducation, formation, recherche, culture: un service public pour le progrès social;



# voter

## BRE 2021

**Thème 2/** La Fonction publique pour réaliser le service public, une idée moderne ;

**Thème 3/** Rupture écologique, droits humains et justice sociale : une urgence démocratique ;

**Thème 4/** Quelle FSU pour quel syndicalisme ?

Les sections départementales qui organisent les congrès, enverront dans la même période, le matériel de vote concernant le rapport d'activité départemental et les listes des tendances pour le renouvellement des instances. Les adhérent-es du SNUTER auront donc à voter une deuxième fois sur le plan départemental, rapprochez-vous de votre syndicat local pour avoir, si besoin, des informations sur ce vote.

**BULLETIN DE VOTE POUR LA FSU**  
Scrutin du 4 novembre au 25 novembre 2021

**VOTE n°1 :**  
**Orientation fédérale nationale** (suppl "POUR" n°235 / octobre 2021)  
*Cochez la liste de votre choix d'un trait apparent*

- Liste Unité & Action et sans tendance
- Liste à l'initiative de l'ÉÉ (École Émancipée)
- Liste Émancipation
- Liste Unité, Revendications, Indépendance Syndicale (URIS)
- Liste Front Unique

---

**VOTES n°2 :**  
**Rapport d'activité fédérale nationale** (suppl "POUR" n°235 / octobre 2021)  
*Entourez votre choix d'un trait apparent*

**POUR**    **CONTRE**    **ABSTENTION**    **REFUS DE VOTE**

Le rapport d'activité comporte 2 fenêtres qui correspondent à des points qui font débat. Chaque syndiqué(e) est invité(e) à indiquer l'appréciation dans laquelle il (elle) se reconnaît le mieux.

*Pour les 2 votes ci-dessous, entourez la rédaction de votre choix d'un trait bien apparent*

Fenêtre « Education » (page 8)    A    B

Fenêtre « Droits et libertés » (page 11)    A    B

CALENDRIER	ÉTAPES
du 4 nov. au 25 nov. 2021	Vote des adhérents : Période de vote de 3 semaines
du 27 nov. au 30 nov. 2021	Collecte locale des résultats
du 30 nov. au 2 déc. 2021	Collecte nationale des résultats
8 déc. 2021	Commission nationale de recollement des votes. BDFN le 8 au soir Transmission des résultats à chaque SD
du 9 déc. au 17 déc. 2021	Congrès départementaux
du 3 janv. au 20 janv. 2022	Congrès départementaux (suite et fin)
du 24 janv. au 29 janv. 2022	Transmission aux SD du bilan des amendements
du 31 janv. au 4 fév. 2022	CONGRES NATIONAL FSU

Nom :  
Prénom :  
Département :

Signature :

**PRIO T**  
20 g  
valable jusqu'au  
23/11/2021

ELECTIONS FSU  
SNUTER  
AUTORISATION 46536  
93269 LES LILAS CEDEX



# UNITÉ ET ACTION ET SANS TENDANCE

# Rassembler pour mobiliser

# et gagner

# sur les revendications

CONGRÈS FÉDÉRAL 2022

Contacts: Rachel Schneider, Matthieu Leiritz / collectif-ua@unite-action.fr

## UN CONTEXTE DE CRISE À FACETTES MULTIPLES : SANITAIRE, ÉCONOMIQUE, SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

Deux années de crise sanitaire mondiale ont confirmé l'impasse des politiques libérales, l'importance des services publics, la nécessité des garanties et protections sociales, et réhabilité le rôle des États face aux lois du marché capitaliste.

En Europe pourtant, la majorité libérale et néoconservatrice continue à imposer son dogmatisme économique nourrissant la poussée des nationalismes xénophobes et réactionnaires. Le drame quotidien vécu par les migrant·e·s aux frontières d'une Europe barricadée est révélateur des inégalités de développement engendrées par ces politiques.

La crise est aussi environnementale, conjuguant épuisement et destruction des ressources naturelles et des écosystèmes, bouleversement climatique accéléré, déplacements forcés de populations...

En France, le président Emmanuel Macron, le gouvernement et la majorité LREM poursuivent leur ancrage à droite toute, dure aux plus faibles, dans une pratique du pouvoir de plus en plus verticale et autoritaire, méprisant les organisations syndicales, sourde à toute opposition.

La FSU, comme l'ensemble des organisations syndicales, doit donc poursuivre les mobilisations et rechercher toutes les occasions de rassembler le monde du travail dans les luttes.

La recherche et la construction d'alternatives et de perspectives positives passent notamment par le dialogue intersyndical et la construction de l'unité d'action, mais aussi par l'échange, avec les organisations politiques et associatives progressistes, en toute indépendance.

Le syndicalisme, trop divisé, peine à rassembler, à construire un rapport de force suffisant pour gagner. Il continue néanmoins d'être, pour les salarié·e·s, le recours en cas de difficulté collective ou individuelle. Sa fonction de défense collective des revendications du monde du travail et de l'intérêt général, son rôle historique, le rendent irremplaçable, comme la lutte unitaire contre la réforme Macron des retraites l'a démontré.

## PLUS QUE JAMAIS BESOIN D'UNITÉ ET D'ACTION

Courant majoritaire de la FSU depuis sa création, Unité et Action porte une orientation pour un syndicalisme à visée majoritaire, pluraliste et unitaire, rassembleur et offensif. Il assume depuis toujours un choix d'ouverture :

- ouverture aux autres courants de pensée,
- ouverture à tous les syndiqué·e·s,
- ouverture à la diversité des opinions et approches par la recherche et la construction systématique des synthèses,
- ouverture à la diversité du syndicalisme dans notre pays, par la recherche de l'unité d'action.

## UNE FSU INCONTOURNABLE DANS LE PAYSAGE SYNDICAL

Pour Unité et Action, le congrès de Metz doit être celui du renforcement de notre fédération, à la veille d'échéances électorales nationales importantes.

Les élections professionnelles de 2022 doivent permettre à la FSU et à ses syndicats nationaux de redevenir la première organisation de la Fonction publique d'État, et de devenir représentative dans la Fonction publique territoriale.

Améliorer les conditions de vie, de rémunération et de travail, des agent·es de la Fonction publique, et d'abord des plus jeunes, trop souvent précarisé·es, consolider les revenus des retraité·es, construire une société plus juste, plus égalitaire, plus solidaire et apaisée, imposer une autre répartition des richesses avec un rôle primordial des services publics, lutter contre tous les obscurantismes, religieux ou profanes, par la défense de la laïcité, principe d'organisation essentiel à notre société pour garantir la liberté de conscience, accueillante à la diversité des opinions : tels sont nos objectifs, telles sont nos boussoles.

Quels que soient les gouvernements, nous combattons les décisions qui ne vont pas dans le sens de ces perspectives d'égalité et de justice, mais nous nous engageons aussi quand des espaces de dialogue et de propositions sont possibles.



## TRAVAILLER AU RASSEMBLEMENT

Pour Unité et Action, l'unité syndicale est le fer de lance de cette stratégie. Dans une période où certains voudraient diviser le syndicalisme en deux camps antagonistes, la tentation existe de se replier sur de multiples actions minoritaires, de témoignages.

Unité et Action fait le choix de ne jamais renoncer à chercher ce qui rassemble avant ce qui divise. Il ne s'agit pas d'en rabattre, de s'aligner sur le moins-disant ou de faire de la recherche de l'unité une condition préalable à toute mobilisation. La FSU sait prendre ses responsabilités. Il s'agit au contraire, pour Unité et Action, parce que c'est un gage d'efficacité, de construire des mouvements d'ampleur exigeants en termes de revendications, d'établir un rapport de force, des mobilisations majoritaires, loin de toute posture incantatoire.

Cette unité d'action passe aussi par une implication dans le mouvement social et associatif: Convergence services publics, RESF, ATTAC... et par l'implication dans un travail commun vers des alternatives progressistes réalistes et ambitieuses, d'où notre engagement dans le collectif Plus jamais ça.

L'unification du mouvement syndical, notre objectif de toujours, reste plus nécessaire que jamais. Loin des démarches d'appareil, il s'agit de travailler concrètement, sur des sujets précis, avec celles et ceux qui le veulent et qui partagent notre conception du syndicalisme.

Des chantiers se poursuivent, notamment avec la CGT, qui ont permis d'enrichir nos analyses. Ce travail doit s'approfondir au plus près des salarié·e·s, des adhérent·e·s, sur des thèmes qui touchent au quotidien dans le but de construire au niveau local des convergences, avec la perspective de la construction d'un nouvel outil syndical.

## RENFORCER LA FÉDÉRATION

Alors que les politiques gouvernementales renforcent les conceptions libérales, qu'il s'agisse de renoncer à l'égalité au nom de la réduction de la dépense publique ou de détruire le cadre statutaire de la Fonction publique, nous devons défendre avec force les valeurs démocratiques, sociales et républicaines qui affirment l'égalité des citoyennes et des citoyens.

Il en va d'une société capable d'assurer à toutes et tous l'accès à l'éducation, à la santé, à l'emploi et aux conditions d'une vie quotidienne digne et respectueuse des citoyennes et des citoyens, ainsi que l'égalité réelle entre femmes et hommes.

Cette exigence de justice sociale ne peut se concevoir sans justice écologique car les liens sont forts entre crise sanitaire, crise sociale et crise écologique.

Des politiques publiques doivent être engagées pour faire évoluer les modes de production et de consommation dans une finalité de protection de l'environnement et des individus, et d'abord des plus précaires, car les plus exposés aux risques climatiques.

La sécurité publique, indispensable, ne peut être le prétexte d'une réduction des libertés.

La première fonction de l'ordre public doit être de garantir tous les droits sociaux et les libertés publiques, et notamment celle d'expression. Au moment où la mondialisation libérale est de plus en plus contestée, où les nationalismes s'affirment, où l'Europe joue un rôle de plus en plus important dans la définition des orienta-

tions politiques des États, la FSU doit contribuer au développement d'un syndicalisme international et européen.

Renforcer notre outil fédéral, poursuivre notre positionnement dans la Fonction publique d'État et dans la Territoriale, passe par une implication plus forte des syndicats nationaux dans le fonctionnement de la FSU. Construire un syndicalisme de transformation sociale actif, indépendant et démocratique, développer des dynamiques interprofessionnelles rassemblant largement les salarié·e·s, sur les revendications à construire avec les personnels et les actions à mener: c'est l'objet de notre 10<sup>e</sup> congrès, c'est la détermination syndicale d'Unité et Action.

## CONGRÈS FÉDÉRAL 2022

### Liste UNITÉ ET ACTION ET SANS TENDANCE

TESTE Benoît (H) - SNES - 93 - SG FSU / DAVID Guislaine (F) - SNUipp - 35 - CO-SG SNUipp / VENETTAY Sophie (F) - SNES - 91 - SG SNES / HUBERT Benoît (H) - SNEP - 8 - SG SNEP / PUERTOLAS Héléne (F) - SNUTER - 11 - CO-SG SNUTER / ROGER Anne (F) - SNESUP - 69 - SG SNESUP / LEVEDER Bruno (H) - SNASUB - 35 - SG SNASUB / GERARDIN Sigrid (F) - SNEUP - 75 - CO-SG SNEUP / VIGNER Yoann (H) - SNETAP - 53 - BN SNETAP / GUERESCHI Sophia (F) - SNCS - 89 - SG SNCS / ALMAGRO Eric (H) - SNUTEFI - 13 - S3 SNUTEFI PACA / BASTIEN Marie-Christine (F) - EPA - 54 - SG EPA / NICOLLET Eric (H) - SNPI - 69 - SG SNPI / BAHIA Farida (F) - SNPES PJJ - 66 / BENAZET Flavien (H) - SNUITAM - 75 - SN SNUITAM / AUGUSTE Claudine (F) - SNUTER - 59 - SNUTER 59/62 / GRALAK Boris (H) - SNCS - 13 - SG SNCS / SCHNEIDER Rachel (F) - SNUipp - 93 - SN SNUipp / BOUOUDEN Mohammed Fouad (H) - SUP MAE - Maroc - SG SUPMAE / BENECH Coralie (F) - SNEP - 75 - SN SNEP / BOUBET Eric (H) - SNUP CDC - 75 - SG SNUP CDC / CASTEL Brice (H) - SNUAS FP - 14 - SG SNUAS FP / SECHET Emmanuel (H) - SNES - 72 - SGA SNES / GARNCARZYK Igor (H) - SNUPDEN - 14 - SG SNUPDEN / FLAUDER Michel (H) - SNEPAP - 47 / BONNEAU Béatrice (F) - SNASUB - 75 - SN SNASUB / WALLET Nicolas (H) - SNUipp - 75 - CO-SG SNUipp / FRANCIUS-FIGUERES Valérie (F) - SNES - 971 - CO-S3 SNES / GUADELOUPE / CATELLA Sophia (F) - SNUipp - 26 - SN SNUipp / ANGOT Michel (H) - SNUTER - 75 - SFRN / AKLIOUT Virginie (F) - SNUipp - 13 - SD SNUipp / ANCELET Guillaume (H) - SNEP - 80 - SD FSU 80 / ASCHIERI Gérard (H) - SNES - 93 - ex SG FSU / AUBRY Philippe (H) - SNESUP - 75 - SGA SNESUP / BAFFERT Corinne (F) - SNES - 38 - S3 SNES GRENOBLE / BASTIEN Camille (F) - SNUipp - 69 - CS SNUipp / BELLAY Régine (F) - SNUipp - 972 - CO-SD FSU / BENOIST Axel (H) - SNEUP - 35 - CO-SG SNEUP / BEORCHIA Sébastien (H) - SNEP - 14 - SN SNEP / BETTAYEB Rafikha (F) - SNEUP - 92 - CO-S3 SNEUP VERSAILLES / BILLES Claire (F) - SNUipp - 13 - SN SNUipp / BOCHE Alexis (H) - SNASUB - 41 - CAN SNASUB / BOIS Emmanuel (H) - SNES - 30 - SD FSU / BOJANIC Alexandra (F) - SNUipp - 61 - SN SNUipp / BOSSARD - REFAS Zouaouia (F) - SNUTER - 31 - SN SNUTER / BRAULT Laurence (F) - SNETAP - 53 - BN SNETAP / BRONIARZYK Estelle (F) - SNASUB - 75 - BN SNASUB / CAHOUE Marylène (F) - SNES - 69 - Co-animatrice SFRN / CHAMPESME Marc (H) - SNESUP - 93 - CA SNESUP / CHARRET Séverine (F) - SNES - 68 - CO-S3 SNES STRASBOURG / CHEVE Caroline (F) - SNES - 13 - SD FSU / CHOPINET Marion (F) - SNES - 13 - CO-S3 SNES AIX-MARSEILLE / CHRISTOFOL Hervé (H) - SNESUP - 49 - BN SNESUP / CLERY Jean-Marc (H) - SNES - 29 - CFR BRETAGNE / COLAZZINA Agnès (F) - SNASUB - 13 - BN SNASUB / CONCA Magdalena (F) - SNUipp - 5 - SN SNUipp / CORDIER Catherine (F) - SNCS - 69 - SGA SNCS / CORET Muriel (F) - SNESUP - 86 - BN et CA SNESUP / CORREGE Audrey (F) - SNUipp - 66 - CO-SD SNUipp / CORREZE Marianne (F) - SNES - 87 - CO-S3 SNES LIMOGES / DAMMERY Jérôme (H) - SNEUP - 51 - BN SNEUP / DE CARLO Alain (H) - SNEP - 33 - SN SNEP / DELAHAYE Natacha (F) - SNUipp - 51 - CDFD / DENIS Marie (F) - SNUipp - 74 - SN SNUipp / DEPESTEL Annabelle (F) - SNUipp - 59 - CO-SD / DEVIN Paul (H) - SNPI - 93 - Président IR FSU / DIAZ Patrice (H) - SNUTER - 63 - SNUTER 63 / DUVERNY Philippe (H) - SNUTER - 15 - Trésorier national SNUTER / ESPINASSE Magali (F) - SNES - 86 - SN SNES / FAIVRE Laetitia (F) - SNES - 75 - S3 SNES PARIS / FAIVRE Nathalie (F) - SNES - 25 - S3 SNES BESANCON / FERET Claire-Marie (F) - SNES - 76 - CO-S3 SNES NORMANDIE / FERRETTE François (H) - SNASUB - 61 - SGA SNASUB / FORCIOLI Evelyne (F) - SNUipp - 35 - retraitée / GAGNIER BOVIN Aurélie (F) - SNUipp - 71 - CHSCT MEN secrétaire adjointe / GAY Jean-François (H) - SNES - 92 - CFR Ile De France / GOMBERT Chrystel (F) - SNUipp - 31 - CS SNUipp / GRENON Sophie (F) - SNUipp - 36 - CS SNUipp / GROISON Bernadette (F) - SNUipp - 92 - ex SG FSU / GUEVILLE Claire (F) - SNES - 76 - SN SNES / GUILLOUARD Laurence (F) - SNUipp - 14 - SD SNUipp / HENRY Bruno (H) - SNES - 57 - S3 SNES NANCY-METZ / HERVOUET Nelly (F) - SNES - 44 - S3 SNES NANTES / JANKOWIAK Emilie (F) - SNEP - 59 - S3 SNEP LILLE / JEAN DIT TEYSSIER Betty (F) - SNUipp - 32 - SD FSU, SD SNUipp / JEANRONT Marie-José (F) - SNUTER - 57 / JOUSSEAUME Géraldine (F) - SNEUP - 33 - CO-S3 SNEUP Bordeaux / JUSTUM Valérie (F) - SNEP - 49 - S3 SNEP et militante SD / LACROIX Jacques (H) - SNES - 49 - Trésorier adjoint FSU / LALYS Frédérique (F) - SNES - 35 - CO-S3 SNES RENNES / LANGOUREAU Fabienne (F) - SNES - 6 - S3 SNES NICE / LAUTON Michelle (F) - SNESUP - 92 - Retraitée CAN SNESUP / LAYE Marie-Charlotte (F) - SNUTER - 13 - SN / LE DEUNF Morane (F) - SNES - 76 - SD FSU / LE DUFF Catherine (F) - SNUipp - 67 - CS SNUipp / LE GALL Maude (F) - SNCS - 75 - SN SNCS / LE PAIH Gwenael (H) - SNES - 35 - SGA SNES / LEBRUN Christophe (H) - SNUTER - 59 - BN / LEGRAND Anne-Sophie (F) - SNES - 75 - SN SNES / LEIRITZ Mathieu (H) - SNES - 54 - Responsable UA FSU / LEMONNIER Polo (H) - SNEP - 14 - SN SNEP et FSU / LERICHE Maud (F) - SNCS - 63 - SN SNCS / MAGNE Sylvie (F) - SNCS - 44 - SGA SNCS / MANUEL Sabrina (F) - SNUipp - 29 - SD SNUipp / MARAND Xavier (H) - SNES - 75 - CAN SNES / MARINI Emmanuel (F) - SNES - 20 - S3 SNES CORSE / MAURIAT Caroline (F) - SNESUP - 13 - CA SNESUP / MERCIER Emmanuel (H) - SNES - 41 - CFR Centre PDL / MERLET Marie-Christine (F) - SNASUB - 41 - BN SNASUB / METZGER Régis (F) - SNUipp - 57 - SN SNUipp / MOLLET Sonia (F) - SNES - 33 - S2 SNES 33 / MOREAU Hervé (H) - SNES - 64 - CHSCT MEN / NATTER Gwenaelle (F) - SNEP - 54 - SN SNEP secteur Sport / NOURI Henri-Jean (H) - SNES - 976 - S3 SNES MAYOTTE / PAILLARD Blaise (H) - SNUipp - 38 - Responsable Action Sociale FSU / PALACIO Nina (F) - SNUipp - 89 - SN SNUipp / PIECUCH Catherine (F) - SNES - 62 - SD FSU / PINAULT Claire (F) - SNETAP - 73 - BN SNETAP / PLARD Marie-Hélène (F) - SNUipp - 93 - CO-SD SNUipp / POLACK Bruno (H) - SNETAP - 94 - BN SNETAP / POPINEAU Françoise (F) - SNUipp - 86 - ex CO-SG SNUipp / POURVENDIER Carole (F) - SNCS - 93 - SG SNCS / POUS Claire (F) - SNES - 30 - CO-S3 SNES MONTPELLIER / POYET Valérie (F) - SNUipp - 68 - SD FSU / PRIER-CHERON Dominique (F) - SNUTER - 28 / PRIOURET Pierre (H) - SNES - 31 - S3 SNES TOULOUSE / QUESNESCOURT Kevin (H) - SNUipp - 55 - SD SNUipp CO-SD FSU / REYNES Michel (H) - SNUTER - 82 / RIEU Sophie (F) - SNEP - 13 - S3 SNEP AIX-MARSEILLE / RIVE Claude (H) - SNUipp - 49 - Co-animateur SFRN / RIZZO Nelly (F) - SNUipp - 41 - SN SNUipp / ROHMER Jacques (H) - SNUipp - 67 - Trésorier national FSU / ROLET Frédérique (F) - SNES - 59 - ex SG SNES / ROUBLOT Emmanuel (H) - SNEP - 971 - S3 SNEP GUADELOUPE / ROUSSET Sandrine (F) - SNUipp - 6 - SD FSU / ROUSTAN Catherine (F) - SNES - 77 - S2 SNES / SAID Moinecha (F) - SNUipp - 976 - SD ADJ SNUipp / SARRASIN Aurélie (F) - SNES - 75 - SN SNES / SIPAHIMLANI Valérie (F) - SNES - 75 - Présidente Centre de Formation FSU / SOLDAT Patrick (H) - SNES - 75 - SN SNES Hors de France / SVRDLIN Andjelka (H) - SNEP - 13 - SN SNEP / TARDY Antoine (H) - SNES - 91 - S3 SNES VERSAILLES / TASSEL Stéphane (H) - SNESUP - 77 - Trésorier national SNESUP / THORAVAL Laurent (H) - SNETAP - 53 - SD FSU / TRISTAN Christophe (H) - SNEUP - 87 - CO-SD FSU 87 / TROUCHAUD Sylvie (F) - SNASUB - 31 - CAN SNASUB / VESCHETTI Linda (F) - SNEP - 29 - Trésorière Adjointe FSU / WALTER Svend (H) - SNES - 86 - SD FSU 86 / WEY François (H) - SNES - 54 - SD FSU 54 / YOUNES Rindala (F) - SNES - 69 - S3 SNES LYON

À L'INITIATIVE DE L'ÉE (ÉCOLE ÉMANCIPÉE)

# Contre les méfaits du capitalisme, pour imposer des alternatives: il y a urgence pour le syndicalisme!

CONGRÈS FÉDÉRAL 2022

Contact: [contacts@ecoleemancipee.org](mailto:contacts@ecoleemancipee.org)

La pandémie de COVID 19 a fait irruption en 2020 dans un monde sous domination néolibérale, plongeant le capitalisme dans la stupeur de sa propre faiblesse face à cette maladie inconnue. Tout en mentant sur leur impréparation, cela a amené la plupart des gouvernements à prendre des mesures archaïques de confinement pour limiter les contaminations, et paralysé de nombreux circuits économiques. La pandémie a avant tout frappé les plus pauvres, fortement renforcé les inégalités sur toute la planète, y compris en France, et provoqué des ravages psychologiques et sociaux dont l'étendue est encore mal cernée à ce jour.

Les désastres écologiques se multiplient, le réchauffement climatique toujours incontrôlé met l'avenir de l'humanité en danger, à un horizon de plus en plus proche: le dernier rapport du GIEC alerte sur la fréquence de phénomènes climatiques extrêmes, susceptibles de multiplier famines et déplacements massifs de populations fuyant les catastrophes.

La recherche du profit maximal à court terme est la principale source de ces catastrophes « non naturelles » en cours ou imminentes. Combattre l'avidité sans limite du capital afin d'imposer le souci de la préservation de l'environnement et le partage des richesses est la tâche fondamentale des mouvements sociaux progressistes à travers le monde. Le syndicalisme a un rôle essentiel dans ce combat, par ses possibilités de toucher largement les salarié·es, en partant de leurs préoccupations professionnelles, pour mettre en évidence les politiques en oeuvre comme les alternatives possibles, et participer à la construction du rapport de force global.

C'est ce que l'École Émancipée porte comme orientation au sein de la FSU, où les questions propres à chaque secteur, importantes pour le quotidien des salarié·es, ne doivent pas être détachées du contexte politique et social vécu par l'ensemble des citoyen·nes.

## HARO SUR LES PAUVRES ET TOUJOURS PLUS POUR LES RICHES !

Le gouvernement ne change pas d'orientation et fait toujours la guerre aux pauvres. Le puissant mouvement social de décembre 2019 à mars 2020 a fragilisé le projet de réforme des retraites et, avec la pandémie, en a eu, momentanément, raison. Malgré deux rejets par le Conseil d'État et l'opposition

de tous les syndicats, le gouvernement est parvenu à imposer une réforme de l'assurance chômage visant à réduire massivement les prestations versées. Elle va avoir des effets délétères (im)prévisibles pour de nombreux·ses chômeur·euses.

Les grandes déclarations « Quoi qu'il en coûte » de mars 2020 et les promesses de changement de politique ont fait long feu. Si les mesures adoptées par le gouvernement ont pu constituer quelques aides, insuffisantes et inégales d'un secteur à l'autre, elles se sont surtout traduites dans les faits par des milliards d'argent public pour la relance économique, distribués sans conditions sociales ou écologiques, permettant aux grandes entreprises de préserver leur versement de dividendes... Mais rien pour les services publics, pourtant créateurs d'emplois et de lien social ! Et des pans entiers de la population, notamment parmi les jeunes et les précaires, plongés dans une grande pauvreté !

Le gouvernement et plus largement la droite se livrent à une écoeurante chasse à l'électeur·rice d'extrême-droite, aux relements islamophobes, contribuant ainsi à banaliser le discours de stigmatisation et de haine, xénophobe, sécuritaire et liberticide. Celle-ci se double d'une répression souvent violente des manifestations et de la jeunesse, avec, parallèlement, des privilèges croissants octroyés aux forces de sécurité. Il s'agit de faire oublier en vue des prochaines élections que le vrai problème est celui des politiques antisociales menées, multipliant injustices et frustrations. Dans cette veine, le gouvernement a fait adopter les lois sur la sécurité globale et sur le « séparatisme ». Il a abrogé l'ordonnance de 1945 en la remplaçant par un code plus répressif envers les jeunes en difficulté. Les conclusions de la Convention citoyenne pour le climat ont été bafouées et travesties, contrairement aux promesses de Macron.

Blanquer et Vidal ont poursuivi leurs réformes sans tenir compte de la pandémie, y voyant même parfois un effet d'aubaine. En niant les difficultés, en ignorant les inégalités induites par les mesures prises, en mentant sur les chiffres et les risques de contamination, les ministres ont montré leur incompetence, accumulé les signes de mépris et conforté leur illégitimité.

Par ailleurs, le gouvernement poursuit son oeuvre de destruction de la Fonction publique. L'ordonnance sur la négociation est un nouvel outil dans l'arsenal contre le statut des fonctionnaires. Le financement de la protection sociale complémentaire des agents publics par l'employeur est une nouvelle





porte d'entrée pour le marché de l'assurance santé, au détriment des solidarités.

Outre les lois évoquées ci-dessus, des mesures de restriction liées à l'état d'urgence sanitaire, dont certaines dispositions inscrites dans le droit commun, ont un impact durable sur les libertés. Alors qu'il faudrait permettre une vaccination la plus massive pour faire vraiment reculer l'épidémie en levant les brevets et en usant de conviction en direction des plus éloignés du système de santé, le passe sanitaire est conçu comme un nouvel outil de contrôle et de répression. Les libertés démocratiques sont mises à mal par ce gouvernement et il faut les reconquérir !

## UN AUTRE MONDE EST POSSIBLE

Sur le plan social et écologique, des mesures urgentes sont indispensables : renforcement, et non nouvelle mise à mal, de notre système de retraites ; diminution des inégalités par une réforme fiscale et l'augmentation des bas salaires, des minima sociaux et des retraites ; accès de tous et toutes aux droits élémentaires (logement, santé, école, transport) au travers, notamment, de la réhabilitation et du développement des services publics ; répartition des richesses au service d'une société solidaire et d'une transition écologique urgente ; lutte contre la fraude, l'évasion et l'optimisation fiscales, taxation des revenus du capital... Il faut en finir avec la chasse aux migrant·es et imposer une politique d'accueil pour tous et toutes les réfugié·es. Il faut réorienter profondément la politique éducative menée par Blanquer et Vidal (et exiger leur démission) pour permettre la mise en place d'une école et d'une université également accessibles à tous et toutes, laïques et publiques, non sélectives et sans management hiérarchique. Leurs contenus de formation, exigeants et émancipateurs, formeront des jeunes à même de trouver une place de citoyen·ne acteur·trice dans la société, afin de faire face aux défis auxquels nos sociétés sont confrontées.

## PESER POUR IMPOSER LES ALTERNATIVES

Notre syndicalisme doit contribuer à élever le niveau du rapport de forces : rassembler les colères sociales, faire converger les luttes pour un projet de société féministe, solidaire et écologique, agréger les forces associatives, syndicales, politiques progressistes pour construire un front d'opposition pérenne aux politiques ultra-libérales, et leur faire ainsi échec. Il y a urgence à rassembler et à agir en mettant avant tout nos forces sur le terrain des mobilisations sociales. Cela nécessite de chercher l'unité d'action pour gagner en efficacité, tout en sachant prendre ses responsabilités. Le rassemblement du syndicalisme de transformation sociale doit enfin franchir des étapes décisives. Le collectif « Plus jamais ça » engage des combats qui articulent les questions sociales et l'urgence écologique : il faut s'employer à développer ce cadre unitaire sur le terrain.

## UNE FSU COMBATIVE

La légitimité, le poids et la portée de nos actions syndicales se jouent au plus près des salarié·es et des personnels, titulaires comme précaires. Les coups portés à la Fonction publique et au paritarisme bouleversent le rôle et l'action de notre syndicalisme et l'obligent à se réinventer.

Parce qu'elle n'est pas qu'une addition de syndicats nationaux, et qu'elle ne peut se limiter aux champs de l'éducation, notre fédération doit être un outil efficace pour rassembler les combats et leur donner un cadre collectif. Cela passe par son aptitude à fédérer les personnels dans les différentes actions (AG, grèves...). Elle doit aussi,

de façon volontariste, poursuivre un travail résolu et permanent avec la

CGT et Solidaires pour avancer dans l'unification des forces syndicales de lutte et de transformation sociale, qui doit se discuter et se mettre en œuvre au niveau local et national. Elle doit intervenir au quotidien pour défendre les grands enjeux de notre société (retraites, climat, égalité des droits, égalité femmes/hommes...) et s'engager sans hésitation dans les mobilisations interprofessionnelles, dans la défense des droits et des libertés publiques, dans la dénonciation des violences d'État, dans la lutte contre toutes les discriminations. L'École Émancipée prend toute sa part dans la construction de la fédération : elle appelle toutes celles et ceux qui partagent ces convictions et ces orientations à travailler et à agir ensemble dans la FSU.

Votez et faites voter pour la liste à l'initiative de l'École Émancipée !

CONGRÈS FÉDÉRAL 2022

### Liste à l'initiative de l'ÉE (École Émancipée)

PONVERT Véronique - (F) - 76 - SN FSU, Educ. / BORNAIS Claire - (F) - 59 - SN FSU, Alter. Service Pub. / MALAISÉ Arnaud - (H) - 75 - CO-SA SNUIPP-FSU / HAYE Marie - (F) - 44 - SN SNES-FSU / QUINTIN Julien - (H) - 60 - SN SNUTER-FSU / RIPOCHE Laurence - (F) - 44 - SNPE-PJJ-FSU / LEBRUN Nathalie - (F) - 59 - BN SNESUP-FSU / ROBERT Julie - (F) - 92 - SG-Adj. SNASUB-FSU / CHARAMOND Corinne - (F) - 77 - SG-Adj. SNAC-FSU / SOUMAILLE Valérie - (F) - 86 - BN SNEP-FSU / RIVOIRE Julien - (H) - 93 - BDFN FSU, Alter. Service Pub. / LE MAREC Marie-France - (F) - 44 - SFR-N FSU / CADRELS Laurent - (H) - 31 - BDFN FSU, Orga. Vie Fédérale / LAUFFENBURGER Isabelle - (F) - 75 - BN SNEUP-FSU / LE BOITEUX Jean-Marie - (H) - 43 - CN SNETAP-FSU / POCHIC Sophie - (F) - 75 - BN SNCS-FSU / M'HEDHBI Emmanuel - (H) - 31 - SNUTEFI-FSU DS Pôle Emploi / ANDRIEUX-HENNEQUIN Nathalie - (F) - 78 - BN SNUAS-FSU / VASLOT Véronique - (F) - 94 - SN SNUTER-FSU / CAILLON Maxime - (H) - 87 - SN SNUITAM-FSU / MONTOLIO Céline - (F) - 12 - BN SNCS-FSU / SCHMITT Julie - (F) - 54 - SN SNES-FSU / MOREAU Emilie - (F) - 49 - BDFN FSU, Situ. personnels / BEKHARI Grégory - (H) - 92 - BDFN FSU, Droits et Lib. / CORMIER Amandine - (F) - 93 - BDFN FSU, Femmes / VIGOT Antoine - (H) - 76 - CDFN FSU, International / BOUTHORS Stéphane - (H) - 4 - CO-SD SNUIPP-FSU / CROS Rozenn - (F) - 6 - BN SNES-FSU / FAGET Marc - (H) - 9 - CO-SD FSU / BLANCH Dominique - (F) - 11 - CDFD FSU, CFR / BURGAT Jean Louis - (H) - 11 - CO-SD SNUIPP-FSU / BERNAT SANDRAGNE Julie - (F) - 12 - SD FSU / TAVERNIER Valérie - (F) - 12 - Coord. Acad. SNUIPP-FSU / ALAUZET Marga - (F) - 13 - CAA SNES-FSU / CAVALLO Marion - (F) - 13 - CAN SNPE-PJJ-FSU / FOURNIER Sébastien - (H) - 13 - SD-Adj. SNUIPP-FSU / LIBRATY Joëlle - (F) - 13 - SG-Adj. FSU Territ. Marseille / GOUJU Magali - (F) - 14 - Resp. Acad. CPE SNES-FSU / LAVERGNE Stéphanie - (F) - 15 - CO-SD SNUIPP-FSU / MOREAU Elise - (F) - 16 - CO-SD SNUIPP-FSU / BONNET Véronique - (F) - 17 - BN SNEP-FSU / MAILLET Nathalie - (F) - 17 - CO-SD SNUIPP-FSU / CHAMBARLAC Francis - (H) - 21 - CO-SD FSU / MAUREL Laurence - (F) - 21 - CAN SNESUP-FSU / CONSTANT Samuel - (H) - 22 - BD SNUIPP-FSU / MIGNON Hervé - (H) - 24 - SD-Adj. SNUIPP-FSU / LAURENT Karine - (F) - 25 - CO-SD SNUIPP-FSU / MOREAU Mathieu - (H) - 25 - Sec. Reg. SNPE-PJJ-FSU / TÜRKI Blandine - (F) - 25 - SN SNUIPP-FSU / VIERON-LEPOUTRE Christian - (H) - 25 - CO-SD FSU / GUIMARD Florimond - (H) - 26 - CO-SD SNUIPP-FSU / LEBOU Paul - (H) - 27 - BN SNEUP-FSU / ODE Benoît - (H) - 30 - SG-Adj. SNAC-FSU / DESWARTÉ Bernard - (H) - 31 - CO-SD FSU / ESQUERRÉ-MONTAGNINI Cécile - (F) - 31 - CDFD FSU / GAUTIE Olivier - (H) - 31 - SN SNETAP-FSU / NOUGAREDE Alexandra - (F) - 31 - SNUTEFI-FSU DS Pôle Emploi / PERILLAT Marie Cécile - (F) - 31 - CO-SD FSU / SEGUIN Alexia - (F) - 31 - CO-SD SNUIPP-FSU / GRÉGOIRE Nathalie - (F) - 33 - SA SNES-FSU / LABORDE Laurence - (F) - 33 - CO-SD FSU / LE LANN Soazic - (F) - 33 - SFR FSU / MARTINEZ Adrien - (H) - 33 - CDFN FSU / KORDJANI Magali - (F) - 34 - CO-SD SNUIPP-FSU / PILLOY Jean - (H) - 34 - CAA SNES-FSU / LAINGUI Hélène - (F) - 35 - CO-SA SNUAS-FSU / PERROT Juliette - (F) - 35 - CAN SNES-FSU / BLANC-LANAUTE Catherine - (F) - 38 - CO-SD SNUIPP-FSU / PEROZ Manon - (F) - 38 - CAA SNES-FSU / COUSSON Malloire - (F) - 39 - CO-SD SNUIPP-FSU / GAUTHERON Claude - (F) - 39 - CDFN FSU / DUPARET Séverine - (F) - 39 - CO-SD FSU / LENORMAND Jérôme - (H) - 39 - CO-SA SNEUP-FSU / RIOUFFRAIT Jean-Pierre - (H) - 43 - CO-SD FSU / CHARBONNIER Vincent - (H) - 44 - BN SNESUP-FSU / DAVID Mary - (F) - 44 - BN SNESUP-FSU / SIERRA Céline - (F) - 44 - CO-SD SNUIPP-FSU / VALIN Bernard - (H) - 44 - CO-SD FSU / BAUDOIN Olivier - (H) - 45 - BN SNEUP-FSU / DE SAN MATEO Ghislaine - (F) - 47 - BN SNES-FSU / PERRET Nathalie - (F) - 48 - CS SNUIPP-FSU / HELOU Christophe - (H) - 49 - CO-SD FSU / MARPILLAT Florence - (F) - 52 - SD SNUIPP-FSU / NICOLAS Isabelle - (F) - 54 - CO-SD SNUIPP-FSU / SOLET Isabelle - (F) - 55 - Co-Reg. Grand Est SNETAP-FSU / RAUCY Luc - (H) - 57 - SFR FSU / WALCZAK Nicolas - (H) - 57 - BA SNES-FSU / HABERA Nicolas - (H) - 59 - BN SNEP-FSU / ROHART Lauric - (F) - 59 - CAA SNES-FSU / ABRAHAM Sophie - (F) - 60 - BDFN FSU / RIPART Pierre - (H) - 60 - CO-SA SNASUB-FSU / VIGUIER Bénédicte - (F) - 60 - CAN SNES-FSU / PONTZÉE Laurence - (F) - 62 - CDFN FSU / LOPEZ Carlos - (H) - 63 - Bureau Auvergne SNPE-PJJ-FSU / MONIER Sandrine - (F) - 63 - SN SNUIPP-FSU / BLANCHARD Marthilde - (F) - 64 - SN SNUIPP-FSU / BOUSQUET Renaud - (H) - 64 - Co-SD FSU / MARTIN Claude - (H) - 65 - Co-SD FSU / END Gauvain - (H) - 67 - SD FSU / MEYER Aurélie - (F) - 68 - BA SNES-FSU / PILLOY Manon - (F) - 69 - BD SNUIPP-FSU / POUPET Sébastien - (H) - 69 - BN SNASUB-FSU / ROLLIN Marc - (H) - 69 - BN SNES-FSU / GRANDVOINET Fanny - (F) - 70 - CO-SD SNUIPP-FSU / CAZIER Mathias - (H) - 71 - CO-SD SNUIPP-FSU / BRASSEUR Philippe - (H) - 72 - BN SNUTER-FSU / CHAUVEL Antoine - (H) - 72 - CDFN FSU / CRISTOFOLI Julien - (H) - 72 - CO-SD SNUIPP-FSU / MASSON Marianne - (F) - 72 - CO-SD SNUIPP-FSU / GENTNER Romain - (H) - 73 - BN SNES-FSU / BOUHADDI Fatima - (F) - 75 - BN SNUITAM-FSU / BOURET DE LA VALLÉE Audrey - (F) - 75 - BD SNUIPP-FSU / CAVATERRA Eric - (H) - 75 - SA SNEUP-FSU / VERDON Nicolas - (H) - 75 - CAN SNES-FSU / BERCHE Pierre Emmanuel - (H) - 76 - BN SNESUP-FSU / KRUMMEICH Raphaëlle - (F) - 76 - CO-SA SNASUB-FSU / LEFÈVRE Clément - (H) - 76 - BDFN FSU / BROUH Christine - (F) - 77 - SNUTEFI-FSU DS Pôle Emploi / GRIGNON Thierry - (H) - 77 - CO-SD SNUIPP-FSU / HERVOUET Elisabeth - (F) - 77 - CDFN FSU / COUPRIE Julie - (F) - 79 - CO-SD SNUIPP-FSU / PALPAQUER Lydie - (F) - 79 - CO-SD FSU / DRU Nathalie - (F) - 80 - CDFD FSU / BASCOUL Berengère - (F) - 81 - CO-SD SNUIPP-FSU / MOLES Mathieu - (H) - 81 - CO-SD FSU / MANGENOT Guillaume - (H) - 82 - CO-SD FSU / CAMINADE Pierre - (H) - 85 - BDFD FSU / LEFÈVRE Lucie - (F) - 85 - BN SNES-FSU / BORDES Emilie - (F) - 86 - BD SNUIPP-FSU / BIDON Fleur - (F) - 87 - BD SNUIPP-FSU / LAJAUMONT Sonia - (F) - 87 - BN SNEP-FSU / LAFON Stéphane - (H) - 89 - CAA SNES-FSU / FORGERIT Anne - (F) - 90 - CO-SD SNUIPP-FSU / VOILLIOT Christophe - (H) - 92 - SNESUP-FSU / VOLLE Audrey - (F) - 92 - Sec. Reg. SNPE-PJJ-FSU / BESNARD Damien - (H) - 93 - BN SNES-FSU / DRIEU Floury - (H) - 93 - BD SNUIPP-FSU / MARION Delphine - (F) - 93 - BD SNUTER-FSU / SOMOLINOS Luis - (H) - 93 - SNUTEFI-FSU DS Pôle Emploi / VIRY Stéphane - (H) - 93 - Sec. Reg. SNPE-PJJ-FSU / GUINTRAND Thierry - (H) - 94 - CO-SD SNUIPP-FSU / HEURTEBIZE Hervé - (H) - 94 - BD SNUTER-FSU / MARTIN Catherine - (F) - 95 - BD SNUIPP-FSU / DEHAVANNE Alexandre - (H) - 973 - CO-SD FSU / JAÏR Sulley - (F) - 973 - SD SNUIPP-FSU / ARIBAUD Guillaume - (H) - 974 - CO-SD FSU / BILLAUD Léandre - (H) - 974 - CO-SD SNUTER-FSU / DOR Marie-Hélène - (F) - 974 - CAN SNES-FSU / PICARD Christian - (H) - 974 - CO-SD SNUTER-FSU / PORT Saïd Anssiffoudine - (H) - 976 - CO-SD FSU

# Combattre Macron et sa politique, changer la société et le syndicalisme

CONGRÈS FÉDÉRAL 2022

Pour tout **contact**, pour connaître notre revue *L'Émancipation syndicale et pédagogique* : [tendance.emancipation@gmail.com](mailto:tendance.emancipation@gmail.com)

**L**a crise du Covid, dans laquelle la responsabilité du gouvernement est très lourde (saccage de l'hôpital public, fermetures de lits, scandale des masques, des tests et du début de la vaccination, manipulation des chiffres...), a accéléré les ravages du capitalisme. Ce système, dominé par la concurrence économique, n'engendre aujourd'hui qu'inégalités, destruction de l'environnement et dérèglement climatique, interventions impérialistes et conflits armés dans le monde entier...

En France, Macron, création de ce système, attaque tout ce qui fait obstacle aux profits :

- les services publics et leurs personnels : suppressions de postes, explosion de la précarité et des licenciements, menaces sur les statuts. Dans l'Éducation, c'est la liquidation du bac national, la caporalisation des personnels et le renforcement des hiérarchies. Blanquer veut appliquer les «12 engagements» du « Grenelle de l'éducation », qui vont dans ce sens : la première chose à faire, c'est donc de quitter les «concertations» à ce sujet ;
- les libertés fondamentales : si la vaccination à l'échelle mondiale est un outil majeur contre la pandémie, le « pass » dit « sanitaire » sert surtout à stigmatiser les classes populaires, étendre le contrôle social et attaquer encore le droit du travail (nombre de personnels sont soumis.es à une obligation vaccinale et menacé.es de suspension de salaire). La mobilisation syndicale pour son retrait est légitime et nécessaire... tout comme les manifestations, où il faut combattre toute influence complotiste ou de l'extrême-droite, en faisant le lien avec les autres lois liberticides (état d'urgence sanitaire, Sécurité Globale, «Séparatisme»)... qui construisent progressivement et durablement un État autoritaire.

De plus en plus, ce système et cette politique sont rejetés. En France comme ailleurs, des luttes surviennent, pour construire un autre avenir : luttes des travailleur·es y compris précaires (Ibis Batignolles, Chronodrive...), des jeunes, des retraité·es, des femmes et minorités de genre, des « gilets jaunes », des défenseur·es de l'environnement, des occupant·es des ZAD et des JAD (Jardins à défendre), des exilé·es, des antiracistes, des AED et AESH, AG locales et inter-établissements... elles montrent la volonté de prendre en main son avenir en partant de la base, pas toujours des réseaux militants traditionnels.

Dans cette situation, deux choix sont possibles :

**1.** Se comporter comme un « partenaire social » respectant globalement l'ordre dominant, en réclamant un « véritable dialogue social » et en participant à d'incessantes «concertations» où le gouvernement enferme les syndicats... ce qui facilite l'application de sa politique. Ou encore s'en remettre à une hypothétique alternance électorale, tout en se refermant sur la gestion routinière d'un appareil bureaucraté. *C'est celui de la direction nationale Unité & Action/École Émancipée.*

**2.** Construire le rapport de force sur des revendications claires, s'appuyer sur les aspirations à l'auto-organisation des luttes et à la démocratie directe (AG souveraines qui se coordonnent à tous les niveaux). C'est le meilleur moyen pour que les personnels s'investissent dans leurs syndicats, mais aussi pour avancer vers une société débarrassée du capitalisme. *C'est celui que propose Émancipation !*

### SE BATTRE POUR LES REVENDICATIONS URGENTES

1) retrait ou abrogation de toutes les contre-réformes anti-sociales dans la Fonction publique, la Culture, la Santé, l'Éducation, la Recherche...

2) pour une plateforme revendicative unifiante :

- création de tous les postes statutaires nécessaires ;
- fin de la précarité et de la dégradation salariale : réemploi et titularisation immédiate et sans conditions de tous·tes les non-titulaires, un vrai statut pour les AED et AESH, fin du gel du point d'indice et rattrapage des pertes cumulées par des augmentations uniformes pour tous·tes en points d'indice. Salaire minimum à 1700€ net ;
- solidarité collective contre l'autoritarisme, le management méprisant, l'intimidation, les sanctions disciplinaires, les entorses à la liberté d'expression ;
- retour à la retraite complète (75% du dernier salaire) à 60 ans (55 pour le 1<sup>er</sup> degré) avec 37,5 annuités. Et non à la « retraite par points » ;
- retrait de la réforme de l'assurance chômage, interdiction des licenciements.

### POUR UNE ÉCOLE PUBLIQUE, DÉMOCRATIQUE ET ÉGALITAIRE

L'école est au cœur des enjeux pour la FSU, il y a urgence à faire face aux dégâts causés par la crise sanitaire et la politique gouvernementale :



- baisse des effectifs par classe, créations massives de postes de toutes catégories ;
- abrogation des réformes de la direction d'école, de l'éducation prioritaire, du recrutement et de la formation des personnels, des lycées (généralistes, technologiques et professionnels) et du bac, de l'université... et de tout ce qui organise l'embrigadement et la soumission des jeunes aux besoins du marché (Service national universel, civique, apprentissage...). Abrogation de Parcoursup pour permettre à toutes les jeunes titulaires du bac la poursuite d'études dans les filières universitaires de leur choix.

Ce serait un premier pas vers une école laïque et émancipatrice pour toutes et tous, sans hiérarchie entre les savoirs :

- en formant des esprits libres et critiques, avec les moyens nécessaires (effectifs, dédoublements...) ;
- en garantissant dans un cadre national la liberté pédagogique, qui permet des pratiques fondées sur la coopération et non la compétition.

Tout cela implique une scolarité sans orientation précoce. Tout jeune doit pouvoir développer ses potentialités dans tous les domaines, et pas seulement son « employabilité ».

### Laïcité

La laïcité, c'est la loi de 1905 : ni paravent de la xénophobie, ni morale « républicaine », ni tolérance des intrusions confessionnelles dans les services publics : c'est une condition pour la liberté de conscience et l'égalité des droits, la pensée libre. La défendre, c'est refuser toute remise en cause de la loi de 1905, abroger tous les dispositifs anti-laïques (loi Debré) et la loi « séparatisme ». Une école émancipatrice et unifiée nécessite la nationalisation laïque de l'enseignement privé sous contrat.

### L'ACTION SYNDICALE, POUR CHANGER LA SOCIÉTÉ !

Bien entendu, ce projet d'école démocratique doit s'accompagner d'un changement de société.

Redonner espoir aux personnels, c'est développer un syndicalisme :

- qui défende des libertés démocratiques : abrogation de l'ensemble des lois et dispositifs liberticides qui se sont accumulés ;
- qui construise la solidarité entre les personnels et entre les luttes : soutien et popularisation des luttes existantes, organisation de caisses de grève notamment pour soutenir les personnels les plus précaires.
- qui organise une intervention militante audacieuse dans les diverses mobilisations sociales, démocratiques, écologistes... même atypiques, pour y porter des perspectives progressistes ;

### Féminisme / LGBTI

Les luttes féministes auto-organisées se développent, mettant en avant la charge de travail – rémunéré ou non – des femmes, leur rôle central dans la société et leur précarité. Elles posent la question de la grève féministe, qui nécessite la coordination entre syndicats et collectifs, et le soutien aux mouvements auto-organisés.

Dans les établissements, la jeunesse lutte contre le sexisme et les LGBTQIphobies.

La FSU doit former davantage ses responsables, ses adhérent·es et les personnels sur ces questions encore trop peu considérées.

- qui participe à la lutte contre le racisme, sur une base internationaliste : annulation de la dette des pays dominés, arrêt de la Françafrique et du néo-colonialisme, non à la division orchestrée par le gouvernement et l'extrême-droite avec leur campagne sur « l'islamo-gauchisme » ! Unité de toutes les travailleuses, liberté de circulation et d'installation, régularisation de toutes les sanspapiers, abrogation des accords honteux contre les migrant·es, accueil de tous ceux et celles qui fuient la misère, la guerre et les dictatures !

*Ce syndicalisme est indispensable, mais ne se construira pas sans vous : nous vous appelons à y participer, par votre vote mais aussi en rejoignant celles et ceux qui portent une telle orientation syndicale.*

*Votez Émancipation !*

CONGRÈS FÉDÉRAL 2022

### Liste Émancipation

ABA Eric - (H) - SNES - 13 / ALCARAZ Vincent - (H) - SNES - 13 / ALOUSSI Raïaa - (F) - SNES - 93 / AUGÉ Jean-Louis - (H) - SNES - 3 / ANDRÉ Mathieu - (H) - SNES - 29 / AUPY-BIAMONTI Brigitte - (F) - SNES - 77 / BALU Bernard - (H) - SNES - 94 / BARROS Virginie - (F) - SNES - 17 / BASTIEN Franck - (H) - SNES - HDF / BELIN Henri - (H) - SNES - 93 / BEN ABDALLAH Hajer - (F) - SNES - 13 / BEN MOULOUD Malika - (F) - SNES - 13 / BERTRAND Hélène - (F) - SNES - 69 / BESANCON Jean-François - (H) - SNASUB - 75 / BEYLARD Emmanuelle - (F) - SNES - 13 / BIGNON Marine - (F) - SNES - 21 / BLANC Stéphanie - (F) - SNES - 75 / BLESÀ Sally - (F) - SNES - 13 / BONNARD Michel - (H) - SNUipp - 13 / BOURRELY Sylvie - (F) - SNUipp - 83 / BOUQUIER Geneviève - (F) - SNES - 13 / BRAISAZ Florent - (H) - SNES - 69 / BRAUD Claude - (H) - SNESUP - 17 / BROCHARD Karine - (F) - SNES - 17 / BUSSE Michel - (H) - SNUipp - 17 / CANNEVIÈRE Germain - (H) - SNUipp - 78 / CARRASSAN Emmanuel - (H) - SNES - 13 / CASAS Jorge - (H) - SNES - 69 / CHALOT-KONAK Aline - (F) - SNASUB - 75 / CHARASSE Renaud - (H) - SNES - 77 / CHARLOTTE Tania - (F) - SNES - 93 / CHARLUT Rosine - (F) - SNES - 11 / CHRÉTIEN Mariann - (F) - SNES - 13 / CHRISTOPHE Yu Ying - (F) - SNES - 69 / CITTANOVA Denis - (H) - SNES - 93 / CLEMENT-GUYARD Nelly - (F) - SNASUB - 76 / COAT Céline - (F) - SNES - 59 / COHEN-SOLAL Marie-France - (F) - SNES - 93 / COMBES-LAFITTE Camille - (H) - SNES - 77 / CONTAUX Marie - (F) - SNUipp - 13 / COPPOLA Alexandre - (H) - SNES - 13 / CORBIN Philippe - (H) - SNES - 44 / COULAIS Marielle - (F) - SNES - 17 / COZZUOLI Véronique - (F) - SNES - 83 / DA SILVA Serge - (H) - SNES - 29 / DAUPHINE Quentin - (H) - SNES - 83 / DAVID Martine - (F) - SNES - 93 / D'HERMIES Suzanne - (F) - SNES - 93 / DEBONO Guilène - (F) - SNES - 13 / DECAMPS Catherine - (F) - SNES - 83 / DELIGNY Anne - (F) - SNES - 13 / DEMEL Claire - (F) - SNUipp - HDF / EDELINE Christine - (F) - SNUipp - 76 / DEMKO Boris - (H) - SNESUP - 17 / DI STEFANO Virginie - (F) - SNES - 83 / DOL Valérie - (F) - SNES - 13 / DUBACQ Philippe - (H) - SNES - 44 / DUPONT Guillaume - (H) - SNES - 77 / DEMEL Nadine - (F) - SNUipp - 47 / ENET Maud - (F) - SNES - 17 / ERNET Sophie - (F) - SNES - 94 / FASSO Sybille - (F) - SNES - 75 / FERES Marie-Claude - (F) - SNES - 87 / FIANI Laurence - (F) - SNES - 94 / FLEURY Jean-Mathias - (H) - SNES - 94 / GERHARDS Clara - (F) - SNES - 44 / GOHIN Isabelle - (F) - SNES - 77 / GOUDARD Alexandra - (F) - SNES - 38 / GUY Marie-France - (F) - SNES - 34 / GUYON Didier - (H) - SNES - 17 / HENRIO Yannick - (H) - SNAC - 75 / HERMAND-SCHÉBAT Laure - (F) - SNESUP - 69 / HOPITAL Marie-Noëlle - (F) - SNES - 13 / HONLE Françoise - (F) - SNES - 57 / JOUSMET Raymond - (H) - SNES - 17 / JOUAS Isabelle - (F) - SNUipp - 83 / JOUANNY Hélène - (F) - SNES - 11 / GOUDARD Serge - (H) - SNES - 69 / KERENFLECH Julien - (H) - SNES - 83 / KETERS Marjorie - (F) - SNES - HDF / KIZILIAN Claire - (F) - SNES - 69 / KOSTYRKA Gladys - (F) - SNES - 59 / LARTICHAUX Daniel - (H) - SNES - 95 / LE Sabine - (F) - SNES - 94 / LE BOURHIS Sylvain - (H) - SNES - 13 / LEFEVRE Ariane - (F) - SNUipp - 78 / LEROU Sandrine - (F) - SNES - 93 / LE GALLO Julien - (H) - SNES - 93 / LEVET Philippe - (H) - SNUipp - 76 / ABA Yannick - (H) - SNES - 13 / LINDSKOG Isabelle - (F) - SNES - 13 / LORET DE CROIX Gaétane - (F) - SNES - 77 / MAMARBACHI Nicolas - (H) - SNES - 75 / MARCHESSEAU François - (H) - SNESUP - 86 / MARTIN Edouard - (H) - SNES - 12 / MARTINEZ Marie-Françoise - (F) - SNES - 75 / MASSONNAT Sébastien - (H) - SNES - 84 / MATHERON Yves - (H) - SNESUP - 13 / MÉLINAND Philippe - (H) - SNES - 69 / MILITY Sylvie - (F) - SNUep - 77 / MOISAN Eric - (H) - SNES - 76 / MORER-DAUPHINE Jeanne - (F) - SNUAS-FP - 11 / MOUNIER Stéphane - (H) - SNESUP - 83 / MUXONAT Noël - (H) - SNES - 93 / NADEAU Cythia - (F) - SNES - 83 / NOITA-GEOFFROY Ghislaine - (F) - SNES - 13 / NOVELLO Marilène - (F) - SNES - 11 / OLIVIER Alexandra - (F) - SNEP - 93 / OTTAVI Nada - (F) - SNES - 13 / OUVRIE Natacha - (F) - SNES - 94 / PETIT Isabelle - (F) - SNUep - 93 / PEYPELUT Jean-Denis - (H) - SNUipp - 47 / PIAZZINI Natacha - (F) - SNES - 75 / PIN Blandine - (F) - SNES - 57 / PINET Christiane - (F) - SNES - 11 / PRADEL Mathieu - (H) - SNES - 94 / PRADELLE Sylvie - (F) - SNES - 75 / PRAT Henri-José - (H) - SNES - 13 / PREVOT Karine - (F) - SNES - 44 / PEYPELUT Maylis - (F) - SNES - 58 / PAUL - DI VINCENZO Eliane - (F) - SNES - 44 / REDOUTEY Nicolas - (H) - SNES - 69 / REY Stéphane - (H) - SNES - 54 / RICHARD Diane - (F) - SNES - 11 / RICCI Dominique - (H) - SNES - 75 / RIOUALEN Armelle - (F) - SNES - 13 / RIOU Erwan - (H) - SNUter - 94 / ROBERT Anne-Laure - (F) - SNES - 30 / ROBLAIN Aline - (F) - SNES - 77 / ROSENZWEIG Françoise - (F) - SNES - 60 / ROSSI Nicole - (F) - SNES - 13 / ROTHOT Carine - (F) - SNES - 54 / RUCHOU Martin - (H) - SNES - 38 / SAÛBEBELLE Myriam - (F) - SNUipp - 47 / SCHIMMER Christine - (F) - SNES - 75 / SOLDA Anne-Lise - (F) - SNES - 13 / SOLLE Aurélie - (F) - SNAC - 75 / STAMBUL Pierre - (H) - SNES - 13 / STEFANOTOS Angela - (F) - SNES - 75 / TARANTINO Luigia - (H) - SNES - 62 / TORRES Béatrice - (F) - SNES - 83 / TORSSET Didier - (H) - SNESUP - 89 / VIET-MARCHAND Daphné - (F) - SNES - 13 / VIVE Nathalie - (F) - SNES - 83 / VIGHETTI Patrick - (H) - SNES - 69 / VUAILLE Sébastien - (H) - SNES - 69 / WEISZ Frédéric - (H) - SNASUB - 75 / WOIRHAYE-VUITON Fabienne - (F) - SNES - 69 / ZERROUK Linda - (F) - SNES - 93 / VINAY Olivier - (H) - SNES - 93 /

# UNITÉ, REVENDICATIONS, INDÉPENDANCE SYNDICALE (URIS) Que doit faire notre syndicat ? Signer les accords proposés par le gouvernement ?

**Ou dire en toute dardé : recrutement, tout de suite, maintenant, de dizaines de milliers d'enseignants, d'AED, d'AESH, de personnels administratifs, techniques et médicaux, réemploi de tous les contractuels, abrogation des contre-réformes du bac et du lycée.**

CONGRÈS FÉDÉRAL 2022

Pour tout **contact**: Géraldine Delaye, [geraldine.delaye@aliceadsl.fr](mailto:geraldine.delaye@aliceadsl.fr) ;  
Yacha Mignot, [yacha.mignot@gmail.com](mailto:yacha.mignot@gmail.com)

**E**n cette rentrée Après un an et demi de crise sanitaire, parmi les personnels dominant les sentiments d'épuisement professionnel, de travail empêché, de sacrifice de la jeunesse. Mais le gouvernement n'a décidé aucun recrutement supplémentaire, aucune politique pour protéger réellement agents et élèves. Dans ces conditions, la FSU doit exiger du ministre qu'aucun agent non vacciné (Psy-ÉN, IS...) ne soit sanctionné par une suspension et la perte de salaire comme le prévoit le « passe licenciement » du gouvernement. Nos élèves ont perdu des millions d'heures de cours du fait du manque de remplaçants, du confinement et des mesures de demijauge ! Un immense effort de rattrapage est nécessaire. Cela passe par des recrutements en masse. Le gouvernement répond par la suppression de 1 883 postes dans le second degré et le refus de réemployer des milliers de contractuels.

Dans le même temps, le gouvernement multiplie les protocoles d'accord avec les organisations syndicales.

Comment comprendre que les responsables de la FSU aient signé en mai 2021 l'accord de méthode organisant la négociation sur la Protection sociale complémentaire (PSC), et en juillet l'accord sur le télétravail dans la Fonction publique ?

## **QUEL EST LE CONTENU DES ACCORDS AVEC LES MINISTRES BLANQUER ET DE MONTCHALIN ?**

Le projet d'accord sur la PSC devrait déboucher sur la signature d'un accord à l'automne. Il acte l'aide à la cotisation à la complémentaire santé pour les actifs : un maigre gain de 15€/mois. Retraités et contractuels en sont exclus. Ce dispositif brise les solidarités intergénérationnelles actifs-retraités, principe fondateur de la Sécu de 45, et menace toutes les garanties en matière de remboursement des dépenses de santé et prévoyance. Un panier de soins, restrictif, serait institué. C'est une machine de guerre contre la Sécu. La FSU doit refuser de signer cet accord.

Comme organisation syndicale nous savons que le télétravail affaiblit les relations sociales, qu'il peut générer

des troubles dus à l'isolement, et qu'il affaiblit les capacités d'action syndicale.

L'accord permet que le télétravail soit imposé en cas de « circonstances exceptionnelles ». Les enseignants ne seraient pas exclus de ce dispositif alors qu'ils l'étaient dans l'arrêté fonction publique de 2018. La FSU doit demander que les enseignants ne soient pas concernés par cet accord.

## **GRENELLE DE L'ÉDUCATION : ENFUMAGE ET TRANSFORMATIONS INACCEPTABLES DU SYSTÈME ÉDUCATIF**

Les groupes de travail du Grenelle de l'éducation se tiennent avec la participation de représentants syndicaux, dont ceux de la FSU.

La maigre « revalorisation » des enseignants annoncée vise à masquer les régressions en matière de garanties statutaires et de droits des personnels :

- création d'un statut de directeur d'école « conférant autorité décisionnelle et fonctionnelle » ;
- retour de l'avancement au mérite et renforcement de la gestion managériale des carrières ;
- réflexion autour de la création d'un temps de travail supplémentaire aux Obligations Réglementaires de Service actuelles (en clair : de nouvelles missions) ;
- contractualisation d'établissements scolaires ;
- chefs d'établissements recrutant leurs équipes en dehors des règles du mouvement.

À Marseille Macron a annoncé que dans 50 écoles les directeurs pourraient recruter les enseignants.

Ces annonces illustrent la politique du gouvernement : faire exploser le statut des enseignants et le caractère national de l'École. Nous devons demander leur retrait.

## **FAUT-IL DEMANDER LA REMISE À PLAT DE LA RÉFORME DU BAC OU SON ABROGATION ?**

Lors du CDFN de juillet, à notre demande d'exiger l'abrogation de la réforme du lycée il a été opposé la demande de « remise à plat ». Les mots ont un sens. La remise à plat peut permettre de conserver tout ou partie de





cette réforme. Demander l'abrogation, c'est demander la suppression de la totalité de cette réforme, notamment l'extension de la part du contrôle continu. C'est demander le retour à des épreuves terminales, nationales et anonymes.

### LE RECRUTEMENT D'ENSEIGNANTS, MAINTENANT OU PLUS TARD ?

Depuis maintenant un an, à chaque Conseil National, nous proposons de mettre en avant l'exigence d'un recrutement massif d'enseignants, d'AED, de CPE, d'AESH, de personnels

administratifs, techniques et médicaux pour nous permettre de réaliser nos missions, et permettre un enseignement en effectifs allégés. Et aux élèves de bénéficier de l'ensemble des heures de cours auxquelles ils ont droit.

Au CDFN des 2 et 3 février, nous avons déposé un amendement demandant le recrutement immédiat de dizaines de milliers d'enseignants. Il a été intégré au texte. Fort bien. Mais le rapporteur a enlevé le mot « immédiat ». Faut-il attendre 2022 ? 2023 ? C'est maintenant, face au Covid, qu'il faut le recrutement de dizaines de milliers d'enseignants.

Lors de la réunion tenue avec le ministre le 1<sup>er</sup> avril, les représentants de la FSU ont demandé des « demi-groupes en collège obligatoires » et le « recrutement de personnels territoriaux, d'AED ».

Recrutement de territoriaux, recrutement d'AED, bien sûr. Et les enseignants ? Demander des demi-groupes obligatoires sans exiger le recrutement de milliers d'enseignants a conduit à ce que les élèves fassent les frais de l'austérité imposée à l'Éducation nationale en n'ayant plus que 50% des cours.

Le ministre se refuse à embaucher des enseignants. Le SNES-FSU note que depuis 2017, 7470 emplois d'enseignants ont été supprimés dans le second degré, soit l'équivalent de 166 collèges alors que l'argent existe : les 560 milliards des plans de relance successifs. En Espagne, 39000 enseignants ont été recrutés, en Italie 40000.

### UN MOUVEMENT EST ENGAGÉ PAR LES ENSEIGNANTS AVEC LES PARENTS

Des grèves ont été organisées dans de nombreux établissements et des rassemblements ont eu lieu devant les rectorats ou les inspections académiques.

Les AED étaient en grève le 19 janvier pour un vrai statut, l'augmentation de leurs salaires, des embauches massives. Les AESH se mobilisent pour un vrai statut et contre la mise en place de pôles (PIAL) qui les contraignent à prendre en charge de plus en plus d'élèves. Nous sommes appelés à la grève le 23 septembre dans l'éducation et le 5 octobre sur le plan interprofessionnel. Rappelons-nous que la succession de journées d'action contre la réforme des retraites ou la loi El Khomri, n'a pas permis de faire reculer le gouvernement. Peut-on espérer faire reculer Blanquer et Macron avec une succession de journées d'action ?

### LE MANDAT DE LA FSU DOIT ÊTRE CLAIR

Il est urgent que la FSU s'adresse aux autres fédérations pour revendiquer dans l'unité :

- Recrutement immédiat de dizaines de milliers d'enseignants, de personnels administratifs, techniques, médicaux avec la réquisition des locaux nécessaires, et l'annulation des 1883 suppressions de postes prévues à la rentrée dans le secondaire.

- Un statut de fonctionnaire pour les AESH.
- Augmentation générale du point d'indice et revalorisation sans « contreparties ».
- Maintien de notre statut, respect de la liberté pédagogique.
- Abrogation des réformes du lycée, du baccalauréat et de Parcoursup : pour le retour à un baccalauréat, premier grade universitaire donnant accès à la filière de son choix, avec des épreuves terminales, nationales et anonymes.
- Abandon du plan « École d'avenir à Marseille ».
- Défense de la Sécurité sociale, non à la signature de l'accord sur la protection sociale complémentaire.
- Retrait définitif de la réforme des retraites.

CONGRÈS FÉDÉRAL 2022

#### Liste Unité, revendications, indépendance syndicale (URIS)

DELAÏE Géraldine - (F) - SNUipp-FSU - 67 / MIGNOT Yacha - (H) - SNES-FSU - 13 / ROUVIERE Nadine - (F) - SNASUB-FSU - 13 / LEFEBVRE Jack - (H) - SNES-FSU - 78 / TOURNEUR Carine - (F) - SNES-FSU - 21 / AURIGNY Jacques - (H) - SNASUB-FSU - 75 / DEBORD Sylvie - (F) - SNETAP-FSU - 58 / MURAT Jean-Christophe - (H) - SNESUP-FSU - 13 / EHLENBERGER Carole - (F) - SNICS-FSU - 67 / TERMENTZIDIS Konstantinos - (H) - SNCS-FSU - 69 / GUÉNOUX Michel - (H) - SNUTER - 21 / THIL Pascal - (H) - SNUEP-FSU - 67 / AGEORGES LISE - (F) - SNES FSU - 92 / AGOSTINI Caroline - (F) - SNES FSU - 92 / AISSAOU Aïssa - (F) - SNES FSU - 68 / AMATO Jean-François - (H) - SNES FSU - 13 / AMILHAT Stéphane - (H) - SNES FSU - 13 / ANGEROH Yann René - (H) - SNES FSU - 78 / AUGER JOELLE - (F) - SNES FSU - 93 / BALLEJOS ISABELLE - (F) - SNES FSU - 34 / BALLY MARIE ANGE - (F) - SNES FSU - 52 / BARTTETTE Joël - (H) - SNES FSU - 5 / BASTIEN Eric - (H) - SNES FSU - 68 / BEAUCHAMP YVON - (H) - SNES FSU - 79 / BELIAH Jean-Jacques - (H) - SNES FSU - 71 / BENHAMOU DAN - (H) - SNES FSU - 67 / BESSET MAURICE - (H) - SNES FSU - 67 / BISMUTH SIMONE - (F) - SNES FSU - 92 / BLACHE ELISA - (F) - SNES FSU - 67 / BODIN Martine - (F) - SNES FSU - 93 / BONGARD Antoinette - (F) - SNES FSU - 21 / BORGES Joachim - (H) - SNES FSU - 95 / BOURNE CHASTEL Christine - (F) - SNES FSU - 13 / BOUET Philippe - (H) - SNES-FSU - 21 / BOURSE Alexandra - (F) - SNES FSU - 21 / BRETER Kelly - (F) - SNES FSU - 78 / BUFFARD Elisabeth - (F) - SNES-FSU - 13 / BUIRE MICHEL - (H) - SNES FSU - 69 / CABANTOUS STEPHANIE - (F) - SNES FSU - 34 / CAILLE Christelle - (F) - SNES FSU - 69 / CAMMAS Guillaume - (H) - SNES FSU - 68 / CAPDEVILLE Marie-Claude - (F) - SNES FSU - 31 / CATALOGNE Jean - (H) - SNES FSU - 75 / CHAUVET Serge - (H) - SNES FSU - 68 / CHENAVAZ LYDIE - (F) - SNES FSU - 13 / CHEVALIER Monique - (F) - SNES FSU - 77 / CLAUDEON CAROLE - (F) - SNEP - 78 / COLLAY MARIE CLAUDE - (F) - SNES FSU - 42 / COMBE Sophie - (F) - SNASUB - 13 / CORNU-SALMI Agnès - (F) - SNUipp FSU - 67 / DAHAN DANIELLE - (F) - SNES FSU - 69 / DANRY Edith - (F) - SNES FSU - 21 / DE CHAUMARAY HUGUES - (H) - SNASUB FSU - 75 / DE CHAUMARAY ISABELLE - (F) - SNES FSU - 75 / DE ROHAN CHABOT Jean - (H) - SNES FSU - 58 / DELVA Laurent - (H) - SNCS - 21 / DESBROSSE Marc - (H) - SNES FSU - 69 / DESUMER Vivien - (H) - SNUipp FSU - 57 / DETONGNON Marion - (F) - SNASUB - 13 / DIAZ VALERIE - (F) - SNES FSU - 13 / DREIDEMY Véronique - (F) - SNUipp FSU - 67 / DUBESSY Jean - (F) - SNCS - 54 / ELIES ISABELLE - (F) - SNES FSU - 21 / ESKENAZI Line - (F) - SNES FSU - 93 / ESTEVE Serge - (H) - SNUipp-FSU - 34 / FLOURY Emmanuelle - (F) - SNES FSU - 49 / FORTIN SIBEL - (F) - SNES FSU - 13 / FUK CHUN WING JONATHAN - (H) - SNES FSU - 93 / GAGELIN STEPHANE - (H) - SNES FSU - 21 / GARCIA PATRICIA - (F) - SNES FSU - 21 / GARNIER Lorraine - (F) - SNES FSU - 92 / GATOUILLAT PHILIPPE - (H) - SNES FSU - 21 / GAUDILLERE Nadine - (F) - SNES FSU - 69 / GAY Isabelle - (F) - SNUipp FSU - 57 / GENTY Jérémie - (H) - SNES FSU - 78 / GEMBERLE Jean - (H) - SNES FSU - 68 / GIBERT PHILIPPE - (H) - SNES FSU - 30 / GUTIERREZ LAURENT - (H) - SNES FSU - 21 / HERON Corinne - (F) - SNES FSU - 92 / HOOHS Muriel - (F) - SNES FSU - 68 / HOYET PIERRE ALAIN - (H) - SNES FSU - 13 / HUIN Stéphanie - (F) - SNES FSU - 88 / HUSSON Stanne - (F) - SNUipp FSU - 67 / JALLOT Pierre - (H) - SNES FSU - 19 / JARRY Lola - (F) - SNES FSU - 93 / JUST Nathalie - (F) - SNUipp FSU - 67 / JOUCLA Hélène - (F) - SNUipp-FSU - 34 / JUNG Françoise - (F) - SNUipp FSU - 67 / JUNG Raphaëlle - (F) - SNUipp FSU - 67 / KHATHI Myriam - (F) - SNUipp FSU - 67 / KLEIN Vincent - (H) - SNUipp FSU - 67 / KRETZ Laurence - (F) - SNES FSU - 57 / LABAT Bernard - (H) - SNUipp FSU - 11 / LACOURDE Fabien - (H) - SNES FSU - 93 / LAUNAY CLEMENT - (H) - SNES FSU - 21 / LEFEBVRE Michel - (H) - SNES FSU - 93 / LEGNANI PATRICE - (H) - SNES FSU - 13 / LEMOINE Angélique - (F) - SNES FSU - 67 / LESSAVRE-MERLE Sophie - (F) - SNES FSU - 21 / LE THUAUT Patrick - (H) - SNASUB - 29 / LEUDIERE Léone - (F) - SNASUB - 29 / LEUTREAU Benoît - (H) - SNES FSU - 21 / LEVEQUE Anne-Catherine - (F) - SNUipp FSU - 57 / MACHERY Eric - (H) - SNES FSU - 70 / MARC Patricia - (F) - SNES FSU - 21 / MEIGNANT Anne-Sophie - (F) - SNES FSU - 93 / MERTZ ERIC - (H) - SNUipp FSU - 67 / MIRA Amande - (F) - SNES FSU - 78 / MONNOT Fabrice - (H) - SNES FSU - 68 / MONOT Adeline - (F) - SNUipp FSU - 57 / NOYER Vincent - (H) - SNUipp - 67 / OUKKAL DJAMEL - (H) - SNES FSU - 13 / PAGANO Isabelle - (F) - SNES FSU - 78 / PAILLOUX MARIE - (F) - SNES FSU - 13 / PELLERIN CHRISTOPHE - (H) - SNES FSU - 21 / PERE Jacques - (H) - SNES FSU - 77 / PICON Denis - (H) - SNES FSU - 69 / PIQUET Marie-Louise - (F) - SNES FSU - 93 / PITT Joël - (H) - SNETAP - 48 / POTTIER Dominique - (F) - SNES FSU - 69 / RAHANIAN Séverine - (F) - SNES FSU - 77 / RAVEL Eldino - (F) - SNES FSU - 21 / RENAUD Hélène - (F) - SNUipp FSU - 69 / REVOLLON BERNARD - (H) - SNUEP FSU - 67 / RISTORI JEAN LUC - (H) - SNES FSU - 13 / ROLLER Zahia - (F) - SNUipp FSU - 67 / ROUX Laurent - (H) - SNES FSU - 93 / ROUX Olivier - (H) - SNES FSU - 2A / ROZANES Bruno - (H) - SNES FSU - 69 / RUELO Fanny - (F) - SNES FSU - 50 / SCANZI CLARA - (F) - SNES FSU - 93 / SCHUBLIN Adèle - (F) - SNUipp FSU - 67 / SERNA ALARCON Immaculada - (F) - SNES FSU - 78 / SERRATRICE Hélène - (F) - SNES FSU - 21 / SOTO Madeleine - (F) - SNES FSU - 30 / SUCHARD Anne Sophie - (F) - SNES FSU - 95 / VALERY Isabelle - (F) - SNASUB - 13 / VALLET Pierre - (H) - SNES FSU - 21 / VALLOO Sylvie - (F) - SNUEP FSU - 21 / VAN DEN BROCK Yohann - (H) - SNES FSU - 68 / VENDEVILLE MARIE - (F) - SNES FSU - 13 / VEYSIERE Bernard - (H) - SNCS - 19 / VIGNAUD Alexandre - (H) - SNES FSU - 21 / VILLAÏYS Florence - (F) - SNUipp FSU - 67 / WILLIOT AGNES - (F) - SNES FSU - 13 / WOLF Carmen - (F) - SNUipp FSU - 57 / WOLLENSCHIEDER MICHELE - (F) - SNES FSU - 68 / WOOO Laura - (F) - SNUipp FSU - 67 / ZARZELLI Marie-Dominique - (F) - SNUipp FSU - 2A / BILLARD-ISCHER Marie José - (F) - SNES-FSU - 52 /

## FRONT UNIQUE

Le gouvernement Macron-Castex-Blanquer disloque l'enseignement public, pulvérise les statuts, liquide le bac et les diplômes nationaux, attaque la grille de rémunération de la fonction publique et réprime toute manifestation d'opposition à sa politique.

# Ce gouvernement est l'ennemi des enseignants, des fonctionnaires, des travailleurs ! La direction de la FSU doit enfin rompre la concertation-collaboration avec lui !

CONGRÈS FÉDÉRAL 2022

Pour tout **contact**, pour connaître notre revue *L'Émancipation syndicale et pédagogique* : [tendance.emancipation@gmail.com](mailto:tendance.emancipation@gmail.com)

### MACRON ET SON GOUVERNEMENT VEULENT DES CHEFS DANS LES ÉCOLES !

À Marseille le 2 septembre, Macron a multiplié les attaques contre les enseignants et indiqué vouloir imposer dans 50 écoles le recrutement des instits par les directeurs. Ce serait l'autonomie des écoles avec à leur tête un chef qui, relais de la hiérarchie, aurait autorité sur les enseignants. La proposition de loi Rilhac (sur la direction d'école) qui poursuit le même objectif revient à l'Assemblée nationale fin septembre. Et début juillet, s'appuyant sur les « conclusions » du Grenelle, Blanquer avait imposé, dès cette rentrée, l'application anticipée de cette loi pour certains directeurs. Il faut noter que cette annonce de Blanquer a été faite au cours d'un des nombreux « groupes de travail » de l'agenda « social » du ministère dont l'objet est d'associer les représentants syndicaux aux attaques gouvernementales. Pour briser cette offensive majeure contre les instits, la FSU et le SNUipp doivent :

- refuser clairement toute autorité hiérarchique pour les directeurs d'école et se retirer, sans délai, des groupes de travail sur la direction d'école ;
- exiger le retrait pur et simple de l'expérimentation de Marseille, de la loi Rilhac et des décisions de Blanquer concernant les directeurs ;
- réaliser le front uni des syndicats concernés pour imposer ces retraits.

### LE GRENELLE DE L'ÉDUCATION : UNE OFFENSIVE « SYSTÉMIQUE » CONTRE LE CADRE NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT ET CONTRE LES STATUTS

La seule finalité du Grenelle de l'éducation dont les conclusions avaient été commandées par Blanquer, était de donner une assise « concertée » à une offensive « systémique » contre le statut et le cadre national de l'enseignement.

La revalorisation, sauce Blanquer, ce sont des primes pour une fraction des enseignants et en aucun cas de véritables hausses de traitement. Et depuis 10 ans, avec le blocage du point d'indice, le pouvoir d'achat de tous

les fonctionnaires a diminué malgré les avancements d'échelon.

Mais surtout cette pseudo-revalorisation vise à masquer l'essentiel :

- Recrutement par « validation des acquis de l'expérience » donc sans concours et hors statut.
- Instaurer dans le second degré une hiérarchie intermédiaire (« permettre aux enseignants qui le souhaitent d'exercer avec des services mixtes (assistance à l'inspection, aide aux chefs d'établissements) »).
- Au nom d'une gestion « au plus près des territoires » et d'une « révolution des ressources humaines », en finir avec le barème pour les affectations pour parachever la liquidation des commissions paritaires.
- Renforcer « l'autonomie des établissements », développer leur « auto-évaluation » selon laquelle, les établissements se verraient attribuer des moyens spécifiques au travers d'un « contrat » passé avec le rectorat. Tout concourt à développer la concurrence entre établissements et entre personnels, tant pour les moyens que pour le recrutement.

Alors les représentants de la FSU et de ses syndicats nationaux doivent rejeter clairement toutes les mesures du Grenelle et quitter sans délai les groupes de travail dans lesquels le gouvernement les décline.

### FONCTIONNAIRES : LE GOUVERNEMENT VEUT EN FINIR AVEC LA GRILLE DE RÉMUNÉRATION DE LA FONCTION PUBLIQUE AU TRAVERS D'UNE « CONFÉRENCE SUR LES PERSPECTIVES SALARIALES »

Le 6 juillet, la ministre de la FP a annoncé que le point d'indice resterait bloqué comme il l'a été tout au long du quinquennat de Macron. La ministre a justifié « une rupture assumée avec les augmentations générales du point d'indice pratiquées lors des précédents quinquennats : à la fois inévitables et coûteuses ». Elle a dénigré « un système de rémunérations et de





progression de carrières à bout de souffle, dont les défauts structurels et d'attractivité ont été révélés par la crise ». Et elle a annoncé « entre juillet et février, une conférence inédite pour repenser le système de rémunération et de carrière ». Cette « conférence sur les perspectives salariales » ayant pour but « d'établir un diagnostic sur les rémunérations et les carrières dans la fonction publique et de proposer des pistes d'évolution. Ses conclusions sont attendues en mars 2022. »

Blocage éternel revendiqué du point d'indice, liquidation de la grille de rémunération des fonctionnaires, avec à la clef la volonté de généraliser un système de primes individualisées et à la tête du client prélude à la liquidation du statut de la fonction publique. Et pourtant, les représentants syndicaux ont simplement pris acte du nouveau blocage sans claquer la porte et n'ont pas déclaré refuser de participer à la « conférence sur les perspectives salariales ». Pire, moins d'une semaine après, le 13 juillet, ils signaient tous un scandaleux accord sur le télétravail dans la FP et n'hésitaient pas, sans vergogne, à « poser », sagement rangés aux côtés de la ministre, alors qu'elle brandissait cet accord, tel un trophée. Et cela, alors que la veille, Macron déclarait de nouveau la guerre à nos retraites et affirmait : « La seule solution est de continuer à bousculer le système et les positions établies, les rentes, les statuts. »

Moins de 2 ans après la promulgation de la loi de transformation de la FP, une semaine après le nouveau blocage du point d'indice, et alors que le gouvernement piétine sans répit les fonctionnaires, cette photo leur donne à penser qu'ils ne peuvent compter sur les dirigeants de leurs syndicats. C'est insupportable !

Après la loi d'août 2019 contre la FP qui en particulier liquidait les commissions paritaires, après la LPR et ses décrets qui visent à anéantir les statuts dans l'enseignement supérieur et la recherche, c'est l'ensemble des fonctionnaires qui sont désormais confrontés à une offensive générale contre leur statut.

La défense du statut implique la préservation intransigeante de la grille unique de rémunérations basée sur le point d'indice. La FSU doit réaffirmer cette exigence, dénoncer les attaques gouvernementales et refuser de participer de quelque manière que ce soit à l'opération « conférence sur les perspectives salariales de la FP ». Personne ne peut oublier que c'est grâce à la concertation intense des représentants syndicaux de la FP avec le gouvernement que celui-ci a pu faire passer sa loi de destruction de la FP d'août 2019.

Et pour améliorer réellement le pouvoir d'achat de tous les fonctionnaires, la FSU doit combattre pour une importante augmentation du point d'indice.

### **LE GOUVERNEMENT MACRON-CASTEX-BLANQUER, GOUVERNEMENT DE GUERRE CONTRE LES TRAVAILLEURS**

Ce gouvernement s'en prend violemment aux enseignants aux fonctionnaires et réprime violemment et à grande échelle. On ne peut citer, tellement ils sont nombreux, tous les cas de personnels qui ont subi la répression administrative pour avoir tenté de combattre la politique gouvernementale (Melle, Nîmes, Bordeaux, Clermont, Rennes, Bobigny, etc). Mais aussi la terrible violence policière contre les manifestants et particulièrement contre la jeunesse.

Avec sa loi « passe sanitaire », ce gouvernement

réduit radicalement les libertés publiques et veut priver de salaire et d'emploi certains travailleurs non-vaccinés. Ce gouvernement prépare la plus violente offensive contre les retraites, il réduit drastiquement les indemnités chômage, il veut faire payer le train aux cheminots et le rendre gratuit pour les flics.

Plutôt que de préparer le ralliement au vote Macron au nom du « danger de l'extrême droite », la responsabilité de la FSU est de rompre la concertation et d'oeuvrer jusqu'au bout à la réalisation d'un front uni des syndicats pour l'affronter et lui infliger une défaite.

Soutenez cette orientation en votant pour la liste Front Unique !

Le 10 septembre 2021 (frontunique.com)

**CONGRÈS FÉDÉRAL 2022**

#### **Liste Front Unique**

SCHNEIDER Mireille - SNES - 57 / DUTHEIL Denis - SNUIPP - 92 / SAINT-LAGER Marie-Claire - SNCS - 38 / PANTHOU Eric - SNASUB - 63 / ROUSSELY Delphine - SNES - 84 / BREDA Yvan - SNES - 59 / BLEGENT Yannick - SNUIPP - 63 / AURAND Patrice - SNASUB - 91 / CHAIZE Nathalie - SNES - 13 / ROUGERIE Olivier - SNES - 63 / SPINAZZE Jean-Michel - SNES - 30 / GORCE Julien - SNUIPP - 93 / CHUZEVILLE Edouard - SNES - 69 / BARATHON Julien - SNES - 63 / LINQUE Benoît - SNASUB - 75 / MICHEL Boris - SNEP - 18 / CLERMONT Agnès - SNES - 92 / RIZZO Robert - SNUEP - 13 / ANKAOUA Yves - SNUIPP - 34 / GALTIER Fabrice - SNESUP - 63 / ROBERT Frédéric - SNES - 34 / MAILLARD Jean-Marie - SNCS - 75 / BERNARD Denis - SNUIPP - 54 / BURLAUD Julie - SNEP - 18 / MICHEL Roland - SNES - 63 / VERSE Florence - SNASUB - 34 / FAUGIER Thierry - SNES - 63 / CHACORNAS Kareem - SNUIPP - 30 / GAULARD Mylène - SNESUP - 38 / GODARD Jean-François - SNUEP - 63 / ROUSSELY Jean-Louis - SNES - 63 / PHILIPPE Erwan - SNASUB - 6 / DEPLAT Elise - SNAC - 33 / DEBAIR Martine - SNUIPP - 75 / SUBIRATS Nathalie - SNES - 971 / VYE Orianne - SNASUB - 63 / LOPEZ Juan-Antonio - SNUIPP - 34 / TANNE David - SNUEP (SUPAP) - 75 / CAVALLUCCI Rémy - SNASUB - 91 / BERGE Isabelle - SNEP - 84 / TONNERRE Jean-Marc - SNCS - 38 / LANZI Patrick - SNUEP - 4 / BELLVER Elodie - SNUIPP - 34 / DE MAUPEOU Anne - SNASUB - 59 / JOFRE Laurence - SNES - 84 / DESSIN Julien - SNUIPP - 92 / OGIRON Stève - SNASUB - 78 / MASSABEAU Katia - SNUIPP - 92 / NEULLAS Hélène - SNES - 63 / DELEANG Céline - SNASUB - 93 / COVELO David - SNES - 84 / TMSIT Youri - SNCS - 83 / GUICHENDUCQ Chantal - SNUIPP - 54 / GUILLOT Jean-Pierre - SNES - 63 / CORREIA Oswald - SNES - 31 / CHALENDARD Olivier - SNASUB - 26 / DUPOUX Odile - SNES - 63 / LAMARQUE Frédéric - SNES - 75 / PUEL Carine - SNUIPP - 66 / FIGUE Richard - SNES - 3 / METTEN Michèle - SNES - 57 / DELTRIEUX Marie-Françoise - SNASUB - 13 / ROUSSELY Catherine - SNES - 63 / FRAYSSE Nathalie - SNCS - 6 / CAMMAL Jean-Jacques - SNUIPP - 34 / VOLDOIRE Bernard - SNES - 63 / JULLIEN Bruno - SNASUB - 6 / LE MEUR Christine - SNES - 85 / JAL Jean-Baptiste - SNEP - 84 / BERNIER Aude - SNUIPP - 12 / HERLAUT Alexandra - SNES - HDF / VAYSSIERE-GASPARD Véroïce - SNASUB - 34 / MERLE Anne - SNES - 63 / BAYON Marie-Françoise - SNUIPP - 92 / CHAUVIN Cédric - SNES - 34 / MONDON Ghislaine - SNES - 63 / MONDON Ghislaine - SNES - 63 / THOMAS Laurent - SNES - 12 / MAUVIEUX Martine - SNASUB - 75 / CHEVRIER Jean-Baptiste - SNES - 63 / DOURLHES Géraldine - SNUIPP - 69 / PIERRON Emmanuelle - SNASUB - 75 / RAYMOND Chloé - SNES - 34 / CASTEL Jean-Marc - SNES - 30 / PICHON Blaise - SNESUP - 63 / HAMIEUX Pauline - SNASUB - 69 / RASSAT Emmanuel - SNUIPP - 34 / SENS-MEYE André - SNES - 84 / MAC LEOD Hélène - SNCS - 75 / BUISSON Laurent - SNES - 66 / ALBERTI Brigitte - SNUASFP - 84 / FESTAS Anne - SNES - 15 / LAMBERT Brice - SNUIPP - 93 / RIVIER Sylvain - SNASUB - 78 / CHAUMART Corinne - SNES - 92 / BACO Félix - SNES - 94 / BESSON Mireille - SNCS - 13 / SANTONI Amandine - SNUIPP - 92 / ROBERT Nathalie - SNASUB - 63 / SAINTE COLOMBE Claude - SNASUB - 91 / FELTEN Agnès - SNES - 54 / BREYTON LAVENIER Maryline - SNUIPP - 18 / LAFLEURIEL Magali - SNES - 63 / DANGLARD Annie - SNASUB - 63 / ESNAULT Marie-Laure - SNUIPP - 93 / MILHABET Karine - SNUTEFI - 63 / NORMAND Adrien - SNESUP - 21 / CHHEN Alexis - SNES - 57 / THOUMIEUX Nicolas - SNASUB - 63 / MARTINEZ Pierline - SNES - 69 / JOUART Estelle - SNUIPP - 92 / TORKINGTON Sally - SNES - 84 / BRANCATO Jean-Patrice - SNES - 13 / ROMANO Renée - SNASUB - 63 / KAPUSTA Frédéric - SNCS - 75 / MOHAMED AHMED Shona - SNUIPP - 92 / MAILLY Amélie - SNES - 30 / SAHED Nadia - SNASUB - 6 / MERCIER Sandrine - SNES - 69 / BRAULT Céline - SNUIPP - 92 / ROUET Philippe - SNASUB - 974 / QUAGGETTO Michel - SNCS - 75 / VIVO Marie-Christine - SNES - 30 / ANGEMONT Paul - SNASUB - 91 / CAZAUX Michel - SNES - 84 / SHAL Souhaila - SNUIPP - 92 / CHABAUD Claudine - SNASUB - 91 / DENREE Michèle - SNEP - 34 / LAURENT Fabienne - SNES - 63 / FERRERO Farida - SNASUB - 6 / MECHMACHE Myriam - SNES - 34 / MARTIN DE CHAMAS Stéphanie - SNASUB - 38 / JOURNIAC Nicole - SNES - 34 / SILBANDE Sylviane - SNASUB - 91 /





avec

un KUW

[www.snuter-fsu.fr](http://www.snuter-fsu.fr)

comme

un